



ORGANISATEURS

La Faculté de Droit des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP) en collaboration avec la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion et la Faculté d'Informatique des FUNDP.

GRADE DÉCERNÉ

Titulaire du Master Complémentaire en Droit des Technologies de l'Information et de la Communication (MC en Droit des TIC).

CRÉDITS ECTS

60

DURÉE

2 semestres (possibilité d'étalement sur 2 ans).

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français
Une connaissance passive de l'anglais est nécessaire

MINERVAL

Le minerval universitaire s'élevait à 778€ pour l'année académique 2007-2008.

INSCRIPTION

Dossier de candidature sur demande via le site : <http://www.dtic.be>

CONTACTS

Madame Sarah Fievet (Secrétariat)
Rempart de la Vierge, 5 - 5000 Namur - Belgique
Tél.: + 32 (0)81-72.52.04 - Fax: + 32 (0)81-72.52.02
E-mail: dtic@fundp.ac.be - Site: <http://www.dtic.be>
Madame Laurence Lecocq (Direction Administrative)
Madame Cécile de Terwangne (Direction)

Témoignages

" Un outil précieux lorsque l'on envisage une carrière de juriste dans le domaine des NTIC (outre l'ensemble des éléments essentiels du droit des NTIC, le programme accorde une place de choix à la perception des enjeux socio-économiques du secteur) ce qui permet d'acquérir une maîtrise éclairée de la réglementation juridique". Alexandre Cruquenaire, Professeur aux FUNDP.

"Une formation spécialisée, reconnue et appréciée par les différents professionnels du secteur du droit des nouvelles technologies". Isabelle Vereecken, Conseillère juridique auprès de la Commission de la protection de la vie privée.

"Grâce à la formation DTIC, on quitte les domaines de droit traditionnels pour se familiariser avec toutes les applications en ce qui concerne les nouvelles technologies et les réglementations qui s'y appliquent. Une formation très enrichissante dont je suis toujours ravie aujourd'hui, 8 ans après ! Merci !" Ilse Haesaert, adviseur bij Agoria ICT.

Le marché du travail a un besoin crucial de spécialistes en droit des TIC. Tant dans le secteur privé que dans le secteur public, tous les acteurs recourent aujourd'hui aux nouvelles technologies et sont inévitablement confrontés aux questions juridiques qui y sont liées.

Des cabinets d'avocats et des sociétés de consultance de plus en plus nombreux développent des départements IT et sont à la recherche de juristes spécialisés dans cette matière.

Il en est de même pour les entreprises de télécommunications, les banques, les assurances et toutes les sociétés actives dans le commerce électronique.

Mais également pour les organismes publics qui ont un nouveau rôle à jouer: l'administration électronique ou e-government est en plein développement et des organismes spécialisés doivent désormais assumer des responsabilités dans le domaine des TIC : la Commission de la protection de la vie privée, l'Institut Belge des Postes et des Télécommunications,

« Mieux vaut travailler dans [...] ICT (informatique et télécommunication) que partout ailleurs. Certains profils davantage recherchés sur le marché de l'emploi bénéficie[nt] de salaires plus élevés. C'est le cas pour les fonctions liées à l'informatique et aux télécommunications. Mais aussi [pour les] fonctions de support comme par exemple : les conseillers juridiques ». Le Soir, la vérité sur vos salaires, 1er décembre 2007.

Diplôme international

Le Master Complémentaire en Droit des TIC offre la possibilité de suivre une partie de la formation à l'étranger :

- dans une université européenne qui dispose d'un programme similaire (les destinations proposées pour l'année académique 2007-2008 étaient Oslo (programme en anglais), Zaragosse, Hanovre, Vienne, Bologne), avec bourses Erasmus.
- dans une université canadienne (l'université de Montréal), ce qui permet de découvrir l'approche plus anglo-saxonne du droit des TIC.



Master Complémentaire en Droit des Technologies de l'Information et de la Communication



La société de l'information, un enjeu d'avenir.

Master Complémentaire en Droit des Technologies de l'Information et de la Communication

Formation universitaire en un an, cours du jour
2008-2009

www.dtic.be



FUNDP
Faculté de Droit,
Faculté d'Informatique,
Faculté des Sciences
économiques,
sociales et de gestion.
Académie Universitaire Louvain



Un Master Complémentaire en Droit des TIC: un atout dans la société de l'information.

Toute notre société est imprégnée des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les entreprises, les administrations, les professions libérales, la justice, le monde médical, les banques fonctionnent largement aujourd'hui en s'appuyant sur les TIC.

Ces évolutions majeures soulèvent de nombreuses questions sur le plan juridique. Est-ce vraiment illégal de télécharger des œuvres musicales sur Internet ? Un e-mail ou un SMS peut-il servir de preuve ? Peut-on passer un contrat via Internet ? Que peut-on faire face aux pédophiles sur Internet ? Un intrus s'est introduit dans le système électronique d'une banque, est-ce une infraction ? Les blogs sont-ils soumis à la législation ? Qui est responsable en cas de propos racistes diffusés sur les réseaux ? A quelles conditions la vidéosurveillance est-elle admise ?

Toutes ces questions trouvent des réponses dans les législations sur le commerce électronique, la protection des droits intellectuels, la signature électronique, la lutte contre la cybercriminalité, les télécommu-

nications et la protection de la vie privée. Ces législations proviennent toutes de directives européennes destinées à harmoniser les solutions législatives à travers l'Europe.

La maîtrise de ces matières est aujourd'hui un atout majeur dans tous les secteurs. Cette maîtrise se nourrit nécessairement de l'apport d'autres disciplines permettant de saisir la dimension technique et les enjeux de management.

C'est précisément ce qu'offre le Master Complémentaire en Droit des TIC : acquérir une compétence de haut niveau en droit des Technologies de l'Information et de la Communication avec une ouverture disciplinaire vers la technique et la gestion, permettant de mieux appréhender la société de l'information.

L'enseignement proposé est résolument ancré dans la pratique, alliant cours magistraux, travaux individuels et collectifs, séminaire résidentiel et stage-mémoire.

Cécile de Terwangne
Directrice du DES en DTIC

Programme des cours du Master Complémentaire en Droit des TIC 2008-2009

Le programme se compose de cours obligatoires abordant tous les aspects importants du droit des TIC. Ces aspects sont analysés dans leur dimension européenne voire internationale. Des cours dans d'autres disciplines viennent compléter la formation offerte.

Les étudiants sont en outre invités à choisir deux cours parmi une liste de cours à option. Cela leur permet d'aborder des matières plus spécifiques ou d'en approfondir certaines. Un séminaire résidentiel de deux jours dans un lieu convivial permet aux étudiants d'acquérir

des compétences en techniques de négociation, spécialement centrées sur les TIC.

Enfin, chaque étudiant doit effectuer un stage-mémoire, ce qui lui permet d'être en contact avec le terrain professionnel deux jours par semaine pendant 2 mois. Des stages sont proposés en entreprise (entreprise de télécommunication ou P.M.E. lancée dans l'e-business), dans des sociétés de consultance, des cabinets d'avocats, des administrations, des Fédérations européennes ou nationales.

COURS OBLIGATOIRES

Droit du commerce électronique	45h	5 ECTS
Régulation de la société de l'information	22.5h	2,5 ECTS
Propriété intellectuelle et société de l'information	30h	4 ECTS
Droit des communications électroniques	30h	4 ECTS
Vie privée et TIC	22.5h	2,5 ECTS
Droit européen de la concurrence dans la société de l'information	30h	4 ECTS
Lecture économique du droit des TIC	30h	4 ECTS
E-business	30h	4 ECTS
Réseaux, sécurité et systèmes d'information	60h	7 ECTS
Sociologie et TIC	15h	2 ECTS

COURS À OPTION

Choix de deux cours à option de 15h chacun parmi les cours suivants (4ECTS) :

- Droit médical et TIC
- Droit des médias
- Pratique des contrats IT
- Criminalité informatique
- E-business : étude de cas et audit
- Systèmes informationnels d'aide à la décision
- Sécurité informatique – étude de cas

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL

Séminaire sur les techniques de négociation	2 jours	2 ECTS
---	---------	--------

STAGE-MÉMOIRE

Comporte deux parties :

- Stage au sein d'une entreprise/une administration/un cabinet d'avocats à raison de 2 jours par semaine pendant 10 semaines
- Elaboration d'un mémoire

15 ECTS

Informations pratiques

CRITÈRES D'ADMISSION

Être titulaire d'un Master d'au moins 300 crédits ECTS (Droit, Economie, ...)

RÈGLEMENT ET COMPLÈMENTS D'INFORMATION SUR LE CURSUS

Site web du programme : <http://www.dtic.be>

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2008

Les dossiers arrivés avant le 15 août 2008 seront traités en priorité.

DÉBUT DES COURS

Le 15 septembre 2008

CALENDRIER ACADÉMIQUE

Le cours se donnent en journée, suivant le rythme de l'année universitaire (du 15 septembre au 15 mai environ, avec des sessions d'examens en janvier, juin et éventuellement fin août, début septembre).

LIEU DES COURS

Les cours se donnent à la Faculté de droit de Namur, située sur le campus universitaire, au cœur de la ville de Namur.

LOGEMENT

Secteur social : <http://www.fundp.ac.be/universite/services/social/>

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Service mobilité internationale :

<http://www.fundp.ac.be/universite/international/mobilite-etudiants/>

Témoignages

"Cullen International est le leader européen dans la fourniture d'informations sur la réglementation des télécommunications, de l'audiovisuel et du commerce électronique. De nombreux anciens du programme DTIC ont rejoint Cullen International depuis la fin des années 90, de sorte que depuis plus de 10 ans, ce programme représente un vivier important pour le recrutement d'experts en réglementation des nouvelles technologies. Cullen International développe par ailleurs différentes formes de collaboration avec les étudiants du DTIC, sous la forme de mise à disposition d'informations et de stages. Ce programme de qualité repose sur les recherches menées par le CRID au cours des 25 dernières années". Valérie Willems et Philippe Defraigne, Cullen International.

"Juriste en entrant au DTIC, j'en suis sorti en étant un expert des nouvelles technologies capable d'en appréhender tous les aspects, m'ouvrant ainsi la voie vers une carrière riche et variée, qui m'a amené à être consultant spécialiste de l'innovation auprès d'un des leaders mondiaux de la consultance et de l'IT". Yorick Cool, Manager Center for Advanced Studies Belux chez IBM.



Master Complémentaire en Droit des Technologies de l'Information et de la Communication